

JACQUES FOLLOROU

LA GUERRE DES PARRAINS CORSES



Au cœur du
système mafieux

Extrait de la publication

Flammarion
ENQUÊTE

LA GUERRE DES PARRAINS CORSES

Flammarion
ENQUÊTE

Il existe une mafia en Corse.

Au cœur de l'automne 2012, au pied des cercueils de l'ancien bâtonnier d'Ajaccio, Antoine Sollacaro, et du président de la chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud, Jacques Nacer, le gouvernement a promis que la puissance publique ne reculerait plus.

La mafia corse s'est enracinée sur l'île au début des années 1980. Depuis, elle n'a cessé d'avancer grâce au blanchiment de l'argent sale, à ses réseaux dans l'économie et le monde politique. Stratège, violente et riche, elle a transformé la Corse en sanctuaire où elle règne, impunie.

Depuis 2008, elle connaît une brutale mutation qui décime ses rangs. Cet ouvrage raconte pour la première fois le fonctionnement interne de cette mafia au moment où les cartes sont redistribuées à coups de calibre. Il décrit aussi la nature de son emprise sur la société corse, son économie et ses élus.

Sur cette île, la population est si lasse qu'elle croit que la pègre est éternelle. Ici, les veuves des victimes baissent la tête devant les assassins.

Prononcer le mot mafia ne suffit pas à la combattre.

Jacques Follorou, spécialiste du milieu corse, est journaliste au Monde.

La guerre des parrains corses

DU MÊME AUTEUR

Corse, l'État bafoué, Stock, 1999.

Les Parrains corses, avec Vincent Nouzille, Fayard, 2004 ; J'ai
Lu, 2006 ; édition augmentée, Fayard, 2009.

Bérégovoy, le dernier secret, Fayard, 2008.

Une juge à abattre, avec Isabelle Prévost-Desprez, Fayard, 2010.

Ouvéa, la République et la morale, avec Philippe Legorjus, Plon,
2011.

Jacques Follorou

La guerre des parrains corses

Flammarion

© Flammarion, 2013
ISBN : 978-2-0812-9627-5

À Jeanne

« La publicité est l'âme même de la justice. »

Jeremy BENTHAM, philosophe britannique
né en 1748, grand promoteur des libertés

Avant-propos

Voilà quinze ans que je travaille sur la Corse et dix années que j'essaie de comprendre un phénomène très spécifique, le crime organisé corse.

J'ai pu mesurer son emprise sur l'île par le biais du blanchiment d'argent sale dans l'économie légale, de ses réseaux d'entraide dans des univers parfois très éloignés du banditisme, de sa violence si étrangère au mythe du voyou d'honneur, sa puissance financière qui corrompt, sa longévité qui a pu convaincre de son impunité et son rayon d'action, sur le continent comme à l'étranger, qui lui permet de défier les États.

Cette dimension en fait une véritable mafia aux caractéristiques propres méritant d'être analysées en elles-mêmes. La mafia corse n'est pas assimilable à celle qui a régné en Sicile. En Corse, pas de coupole dirigeante mais des associations criminelles indépendantes qui cohabitent. Le crime organisé insulaire ne fonctionne pas comme une administration parallèle. À Ajaccio ou à Bastia, pas d'ascension sociale au sein d'une organisation hiérarchisée, pas de rites initiatiques obligés, pas de structure interne régimentaire en soldats, sous-chefs, chefs jusqu'au *capo di tutti cape*, comme à Palerme ou à Corleone.

Ici, les vendettas se mêlent aux règlements de comptes classiques sur fond de contrôle d'activités illégales. La

La guerre des parrains corse

structure clanique traverse les associations criminelles dont le cœur ne repose pas nécessairement sur un noyau familial comme souvent en Sicile. Le paiement du pizzo sicilien, forme d'« impôt », prix d'une protection des entreprises, magasins ou des activités des notables de Sicile, n'existe pas sur le sol corse où se pratique le traditionnel racket. Enfin, la mafia corse a dû composer avec les groupes clandestins nationalistes auxquels elle ne se frottait pas tant que ceux-ci disposaient d'une véritable force de frappe, ce qui est moins le cas depuis que le mouvement indépendantiste s'est déchiré à la fin des années 1990. Ses homologues siciliennes et du Sud italien en général ont été liées à des mouvances indépendantistes au cours de l'histoire. On ne relève pas d'antagonisme entre ces forces politiques et militaires.

En 2004 et fin 2008, dans un autre ouvrage, je m'étais attaché à définir les contours et le périmètre d'action du crime organisé corse ainsi que les forces en présence. Cette fois-ci, le défi consiste à décrire le fonctionnement interne de cette mafia corse à un moment particulier de son histoire : une mutation brutale, opaque, qui intervient après trente ans d'un équilibre criminel fondé sur deux systèmes sophistiqués, le groupe de la Brise de mer en Haute-Corse et la sphère du parrain Jean-Jé Colonna en Corse-du-Sud.

L'ambition est de descendre d'un cran dans la description de cet univers et de suivre son évolution, tout en inscrivant ce travail de définition dans son contexte. Il s'agit aussi, et peut-être surtout, de montrer sous sa forme la plus nette et la plus crue le mal dont souffre la Corse. Une île où les veuves, les filles ou les mères de victimes d'assassinats doivent baisser la tête lorsqu'elles croisent les femmes de voyous tout-puissants place Saint-Nicolas à Bastia ou place du Diamant à Ajaccio.

Avant-propos

L'objectif est d'illustrer la profondeur de l'enracinement de la mafia dans son environnement.

Sur cette île, l'inversement des valeurs n'est pas une vue de l'esprit. Les Corses, dans leur majorité, ont pris pour acquis que la pègre était une composante inaliénable de la société. Ils semblent avoir admis que la moindre richesse ou promesse de profit serait captée par les truands et leurs prête-noms aux visages plus fréquentables. Combien d'élus, de chefs d'entreprise, de commerçants, de gérants de société, d'anciens policiers ou ex-gendarmes, d'hôteliers ou de restaurateurs doivent leur poste ou leurs revenus à l'argent de la mafia ou à la menace qu'elle représente. Oui, ici, les homicides sont pris comme une composante de la vie, des vecteurs de régulation d'une justice privée qui échapperait au droit commun mais obéirait à des règles non dites, dont la plus connue est sans conteste celle qui veut « que si l'on reçoit des coups de fusil, c'est qu'il y a bien une raison ».

Cette prégnance du milieu dans les mentalités atteste la gravité du problème. En Corse, les marginaux et ceux qui leur sont redevables sont majoritaires par rapport à ceux qui travaillent et respectent les lois de la République. L'emprise du crime organisé participe et accompagne la déstructuration d'un lien social et familial qui maintenait une certaine cohésion au sein de cette collectivité et pérennisait un certain nombre de repères identitaires. Désormais, la peur diffuse précipite cette société vers le repli sur soi, l'individualisme et le recul des références collectives qui normaient, par exemple, les comportements des jeunes Corses.

Le progrès de la drogue dans les villes et les villages a été la manifestation la plus visible de cette évolution. En chiffres absolus, la consommation, selon la préfecture de Corse, reste largement inférieure à celle observée dans les grands centres urbains du continent. En revanche, depuis

La guerre des parrains corse

2006, le nombre de réseaux de distribution a sensiblement augmenté. En 2010, une quinzaine de bandes identifiées se livraient au trafic sur l'île tout au long de l'année et non plus seulement lors des saisons estivales comme le voulait une certaine tradition festive. La même année, trente dealers avaient été incarcérés. En 2011, les statistiques officielles grimpaient à vingt-quatre réseaux et quarante-neuf vendeurs de drogue interpellés. En termes de saisies, cette année-là, l'essentiel du trafic porte sur la résine de cannabis avec 53 kilos, mais la cocaïne, 2 kilos, est en constant progrès depuis la baisse des prix, et l'héroïne, 1,5 kilos, s'est installée dans le paysage corse. « Pour avoir une idée de la réalité, disait-on en 2012, à la préfecture de Corse, il faut sans doute multiplier par trois ou quatre. »

Dire que la Corse est prise en otage par le crime organisé ne relève pas de l'incantation vide de sens, c'est une réalité à laquelle ce livre tente de donner une forme. Pour ce faire, il fallut tout d'abord réunir une très large base documentaire judiciaire et policière sur les enquêtes en cours. Ma connaissance des procédures n'est pas exhaustive mais suffisante pour avoir une vision d'ensemble en dépit d'entraves de certains acteurs de l'institution judiciaire, peu respectueux du droit des journalistes à informer, une fonction que le législateur a protégée. Dans une démocratie digne de ce nom, la presse est aussi légitime que la justice. Deux magistrats instructeurs attachés, à Marseille, à la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) en matière de lutte contre le crime organisé ont ainsi été à l'origine de violations de mes communications professionnelles.

La connaissance de la justice et de la police du crime organisé corse ne suffit pas pour le décrire et le comprendre dans son ensemble. Elle doit être digérée et recoupée auprès de sources extrajudiciaires. Pour tenter de saisir la vraie

Avant-propos

nature de la mafia corse, il est nécessaire de connaître les principaux acteurs de cette société insulaire qui ne se laisse pas facilement approcher. Car le propre d'une mafia réside dans son enracinement dans son environnement. Avant d'aborder les rivages de ce monde criminel, il faut d'abord savoir comment fonctionne le clan corse ; il est également précieux d'étudier l'histoire du nationalisme insulaire, et enfin, il paraît nécessaire de traiter sans tabou les relations entre l'État et cette île.

Pour comprendre le mode de fonctionnement interne d'un système criminel ou l'origine de vendetta, les sources ont été très variées. De vieux habitants de villages reculés disposent parfois de clés de décryptage plus pertinentes qu'un rapport de police. Il s'est agi, de manière systématique, de croiser les sources humaines et documentaires. Elles s'enrichissent les unes les autres.

Les procès-verbaux d'enquête permettent d'objectiver et de fixer des faits dans un contexte. Sans l'environnement, ils demeurent aveugles sur la réalité car ils ne cherchent pas à la décrire au plus près mais seulement à démontrer l'existence d'un délit ou d'un crime. Il faut rendre « intelligent » un procès-verbal. C'est dans cet esprit que cet ouvrage s'efforce de combiner sans cesse la perception locale, régionale, nationale et internationale du crime organisé corse. En confrontant les regards, en changeant souvent d'échelle, on s'affranchit des contraintes du territoire, du code pénal et on épouse davantage les vrais contours de la mafia qui ne s'embarrasse d'aucune frontière. Il faut donc suivre ses activités aussi bien en Corse, à Marseille, à Aix-en-Provence, à Paris, en Afrique, au Brésil, en Russie ou en Asie.

La mémoire du dossier corse m'a aidé, enfin, à mettre en perspective une matière qu'il est difficile d'ordonner. Ce savoir accumulé depuis quinze ans qu'il a fallu confronter de

La guerre des parrains corses

nouveau au terrain permet de repousser les écueils de l'amalgame, du défaut de hiérarchisation, du tropisme parisien ou insulaire qui pollue la qualité de l'analyse par des considérations étrangères au seul but visé par ce travail : comprendre ce phénomène criminel qui a étouffé une collectivité entière sans que la République ne s'en émeuve et ne se donne jamais les moyens d'offrir une réponse à la hauteur du problème.

Pour autant, nulle croisade dans cette démarche purement journalistique. L'intention est de travailler les seuls faits afin de lever une part du voile qui protège cet univers complexe et occulte. La démarche a été la plus scrupuleuse possible mais la perfection n'existant pas, je revendique le droit à l'erreur sans que ma bonne foi soit pour autant mise en cause. Le fruit de mon travail, par cet ouvrage, est versé sur la place publique. Libre à ceux qui le souhaitent de s'en saisir ou pas. Ma tâche s'arrête là où commence celle du livre, nourrir le débat.

Jacques Follorou
26 octobre 2012

Prologue

Les habitants du village corse de Sant'Andréa-di-Cotone, perché au-dessus de la Plaine orientale, à une heure de route au sud de Bastia, ont pour habitude de jeter un coup d'œil quand un véhicule ou un visage étranger s'y aventure. Par curiosité, mais aussi, parfois, par méfiance. Ces petites communautés rurales ne connaissent pas l'anonymat. Et il n'est pas aisé de passer inaperçu dans ces zones isolées.

Sur l'île, il reste encore dans les esprits, en effet, des traces de cette fonction de refuge attribuée, au cours de l'histoire insulaire, à ces innombrables villages accrochés sur des pitons rocheux ou nichés au creux de vallées inexpugnables. Leur pays ayant été longtemps assiégé par des nations hostiles qui ont fini par conquérir la Corse, les autochtones ont dissimulé leurs villages loin des côtes. Les chemins inexistantes compliquaient plus encore leur accès.

Aujourd'hui, les familles ont déserté ces lieux reculés. Elles vivent pour la plupart sur les côtes littorales et ont colonisé les marais asséchés en bord de mer. D'autres résident en ville. Mais ces véritables refuges contre les armées ennemies – Sarrasins, Maures, Français, Espagnols ou Génois – incarnent encore ce symbole de protection face aux menaces extérieures et de gardiens d'une identité idéalisée que le peuple corse aimerait ne pas voir disparaître dans la modernité.

La guerre des parrains corses

En cette fin 2007, à Sant'Andréa-di-Cotone, la lumière de novembre décline tôt. Ils sont néanmoins quelques-uns à se souvenir de la présence, ce soir-là, d'un fourgon utilitaire Fiat blanc. À son bord, deux hommes dont les figures, selon certains, étaient recouvertes de cagoules. Un berger jure que ce véhicule est même venu la veille et que deux hommes, « un de petite taille et un grand assez mince, la tête couverte d'une capuche¹ », ont cheminé à pied sur la route, non loin de l'entrée du village. Ils sont passés à plusieurs reprises devant le haut portail de la maison de Francis Mariani, une personnalité locale, pilier et membre fondateur de la « Brise de mer », la puissante association criminelle qui règne sur le grand banditisme français depuis le début des années 1980.

Le lendemain, entre 18 heures et 20 heures, si l'on avait prêté l'oreille, on aurait pu entendre progresser, sur la route sinueuse qui relie Cervione à Sant'Andréa-di-Cotone, le bruit rauque du moteur d'une Porsche 996 GT3 RS brisant le silence du crépuscule. Francis Mariani rentrait chez lui à bord de ce véhicule immatriculé au Luxembourg. Au bout d'une petite ligne droite, à un kilomètre et demi de l'entrée du village, il ralentit à l'approche d'un dos-d'âne. Très basse sur route, la voiture se cabre légèrement pour aborder l'obstacle. C'est ce qui va sauver la vie de Francis Mariani.

Des coups de feu retentissent et atteignent la Porsche des deux côtés de la route. Les balles, tirées en rafale, transpercent le pare-brise, le capot du moteur, le pare-chocs et l'aileron arrière. Elles touchent aussi la portière du conducteur et font tomber sa vitre ainsi que celle du côté passager.

1. Témoignage recueilli par l'auteur en juin 2012 et confirmé par les enregistrements du système vidéo installé à l'extérieur de la maison de Francis Mariani.

Prologue

Touché à l'avant-bras gauche, Francis Mariani échappe par miracle aux autres projectiles et parvient à poursuivre sa route et enclencher l'ouverture automatique de son portail qui se trouve quelques mètres plus loin. Moins d'une minute plus tard, le fourgon blanc passe à toute allure devant la maison et s'en va rejoindre la vallée¹.

Ce n'est pas la première fois qu'on attend à sa vie. Des tueurs ont déjà essayé de l'abattre, au moins à deux autres reprises. En 2001, notamment, sur la route entre Barchetta et Volpajola, en Haute-Corse, il est atteint dans le dos alors qu'il circule à moto. Il ne parviendra pas à connaître l'origine des coups de feu. Seules quatre personnes, selon lui, connaissaient ses déplacements, parmi lesquels un autre pilier de la Brise de mer, Richard Casanova et son beau-frère, Jean-Luc Germani. Francis Mariani est un criminel aguerri, et même si ses réactions sont parfois imprévisibles et souvent violentes, il avait alors conservé son sang-froid et s'était abstenu de crier vengeance sans preuve.

Voilà près de trente ans que la Brise de mer prospère dans le monde criminel en s'honorant d'avoir échappé aussi bien à la justice qu'aux balles des autres voyous. Sa force réside avant tout dans le fait d'être restée unie et d'avoir convaincu le milieu, depuis si longtemps, que s'attaquer à l'un des associés, c'est risquer d'affronter la meute entière. Une dissuasion qui, jusque-là, avait plutôt réussi à ce groupe.

Si obscure qu'elle puisse paraître, cette tentative contre Francis Mariani porte pourtant en elle une menace que la Brise n'a pas su ou voulu voir, sans doute par excès de confiance. Elle est même le prélude, en apparence banal,

1. Rapport de synthèse, daté du 30 mars 2012, relatif à l'information judiciaire ouverte à la suite du meurtre, le 23 avril 2008, de Richard Casanova.

La guerre des parrains corses

de la fin d'une histoire et d'un cycle. Mariani n'est pas la seule cause de cette chute à venir. Il n'est que le vecteur le plus visible. Par un processus dont personne ne maîtrisera réellement les ressorts, et sans doute sous d'autres coups plus redoutables encore, ceux de l'usure du temps et des hommes, ces coups de feu tirés dans cette nuit de novembre 2007 vont entraîner un autre événement qui, celui-là, sonnera définitivement le glas de la Brise de mer.

Le lendemain de l'attaque, Mariani retourne sur les lieux du guet-apens pour faire lui-même les constatations d'usage. Les assaillants n'ont pas eu le temps de faire le ménage et il n'est nul besoin de préciser que l'incident n'est pas signalé aux autorités locales. Dans le milieu, on règle ses comptes soi-même. Sur place, Mariani ramasse une vingtaine de douilles de 222 et de fusil de chasse et fait, dans les jours qui suivent, agrandir les images enregistrées par le système de surveillance vidéo qu'il a fait installer devant sa très protégée résidence. Mais l'énigme de cette fourgonnette blanche et de ces deux hommes passant devant son portail reste entière.

Pour y voir plus clair, il consulte quelques piliers de la Brise de mer à l'entrée de Bastia, dans un restaurant, près de Casamozza, et dans un bar au rond-point de Casatorra. Il n'obtiendra aucune réponse satisfaisante.

Il remarque qu'il est le seul visé. Ses associés n'ont pas été inquiétés et semblent incapables de l'éclairer¹. À la

1. Selon les déclarations d'Antoine Patacchini, ancien notaire radié en 1986, proche de Francis Mariani, lors de son audition devant les policiers (PV DRPJ 2009/330/PAT 06). Il est, au moment de la parution de cet ouvrage, poursuivi dans les dossiers des meurtres de Richard Casanova le 23 avril 2008 et de Jean-Claude Tasso le 12 octobre 2008. Il bénéficie alors, dans l'attente du procès, de la présomption d'innocence quant aux faits qui lui sont reprochés.

Composition et mise en page



N° d'édition : L.01ELKN000354.N001
Dépôt légal : janvier 2013